

SyMEL

Préserver et partager



BILAN D'ACTIVITÉ 2015



SOMMAIRE

01 La structure et les personnes	3
02 Le bilan financier	6
03 La gestion des espaces naturels littoraux	7
3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL	7
3-2 Les plans de gestion	8
3-3 Les faits marquants	10
3.3.1 Les travaux	10
3.3.2 Les missions d'entretien et d'aménagements sur les sites	23
3.3.3 La surveillance et la sensibilisation	24
3.3.4 Les études et suivis	26
3.3.5 La gestion agricole et cynégétique	30
04 La communication et la sensibilisation	34
05 Les partenariats	40
06 Les grands projets thématiques	44

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) émane du Conseil départemental qui assure une partie de son financement auquel s'ajoutent les cotisations des Communautés de communes adhérentes. Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du département de la Manche, du Conservatoire du littoral ou mis à la disposition de ce dernier, sur les

territoires des communautés de communes littorales de la Manche. Il a pour objectif d'y préserver et conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

L'INSTANCE DÉCISIONNELLE (OU L'AUTORITÉ COMPÉTENTE)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert. Il est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres : le conseil départemental (10 représentants dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL) et les communautés de communes littorales (1 représentant par communauté de communes soit 11 délégués)

Conservatoire du littoral, Manche Développement, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation de syndicats mixtes satellites du Conseil départemental.

Madame Valérie NOUVEL a été élue Présidente du SyMEL le 26 mai 2015.

Ont également été élus deux vice-présidents : **Mme Christine LEBACHELEY** (1^{re} vice-présidente) et **M. Serge LAIDET** (2^e vice-président).

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : la direction générale des Services du conseil départemental, le délégué de rivage Normandie du

Les élus membres du comité syndical avec voix délibérative

(composition suite aux élections départementales de mars 2015)

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Frédérique BOURY - canton LES PIEUX	M. André DENOT - canton de PONTORSON
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN - canton d'AVRANCHES	M. Jean-Paul FORTIN - canton LA HAGUE
Mme Christèle CASTELEIN - canton de VALOGNES	M. Jean-Marc JULIENNE - canton GRANVILLE
Mr Antoine DELAUNAY - canton d'AVRANCHES	Mme Martine LEMOINE - canton VILLEDIEU LES POELES
Mr Dominique HEBERT - canton EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme Françoise LEROSIGNOL - canton de BRICQUEBEC
Mme Christine LEBACHELEY - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Patricia LECOMTE - canton de BREHAL	
Mr Marc LEFEVRE - canton de CARENTAN	
Mr Jean LEPETIT - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Valérie NOUVEL - canton de PONTORSON	

DÉLÉGUÉS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES		
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CdC de La Baie du Cotentin	M. Pierre AUBRIL	M. Michel HAIZE
CdC du canton de Saint-Pierre-Église	Mme BELLIOU DELACOUR	M. Bernard POTTIER
CdC de la Hague	M. Michel CANOVILLE	M. Bruno LEGER
CdC des Pieux	M. Jacques CAPELLE	M. Hubert COLLAS
CdC de la Côte-des-Isles	M. Serge LAIDET	M. Jean-Michel BOUILLON
CdC de La Haye-du-Puits	M. Jean-Pierre DESJARDIN	M. Eric AUBIN
CdC du canton de Lessay	Mme Arlette MARESCQ	M. Guy CLOSET
CdC du canton de Saint-Malo-de-la-Lande	M. Christian DUTERTRE	Mme Catherine DAVID
CdC du canton de Montmartin-sur-Mer	M. Frédéric LONGUET	M. Jacques DURET
CdC Granville, Terre et Mer	M. Philippe DESQUESNES	M. Jean-Paul LAUNAY
CdC Avranches - Mont-Saint-Michel	M. Claude FOURRE	M. Vincent BICHON

Mme Rolande BRECY, quitte la présidence du SyMEL (Janvier 2002 – Mai 2015)

Le 26 mai 2015, Mme Rolande Brécy aura assisté, très émue, à son dernier comité syndical du SyMEL dont elle a assuré la présidence pendant 13 années.

Après avoir été la première femme élue au conseil général en 1988, et assuré la vice-présidence puis la présidence à compter du 23 avril 2001 du SMET (Syndicat Mixte d'Équipement Touristique), devenu SyMEL à compter du 1^{er} janvier 2002, elle a forgé par ses convictions, sa motivation et sa détermination pour la préservation de l'environnement et en particulier sur le littoral du département de la Manche, ce qui a fait et perdure dans l'action du SyMEL et des missions accomplies par les différents agents et gardes du littoral.

Son action, au-delà du SyMEL a été honorée le 2 mars 2015 par la remise, à l'occasion d'une cérémonie organisée au siège du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, de la médaille de l'ordre national du mérite.



L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

La direction du SyMEL est assurée via une mise à disposition partielle, par Mr Saïd EL MANKOUCH, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département.

Un responsable technique à Saint-Lô, Fabrice BOSCA, assurant l'encadrement de l'équipe technique composée de :

5 agents aux missions transversales basés à Saint-Lô

- 1 technicienne agri-environnement : Bénédicte GUILLOTTE
- 1 technicienne gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques : Hélène MENARD (en remplacement de Thierry GALLOO)
- 1 technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral en appui aux autres gardes : Eric NEUVILLE
- 1 chargée de mission pour le programme HEIMa (Habitats, Espèces et Interactions Marines) : Pauline MALTERRE
- 1 technicien pour le Système d'Informations Géographiques : Jean-Luc DUMAS

11 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- Christian LECONTE à Carentan (Côte Est – Baie des Veys)
- William ARDLEY, Ludivine Gabet à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSANT, Sébastien HOUILLIER à Beaumont-Hague (La Hague)
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest – Centre Manche)
- Michel DAVID à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Arnaud GUIGNY et Pierre SCOLAN à Granville (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, de surveillance, de réalisation d'études, suivis...

Un service mutualisé au sein de l'administration départementale assure pour les 4 organismes satellites du conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication. La gestion administrative du personnel étant assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Ils ont quitté le SyMEL en 2015 :

- M. Thierry GALLOO
- Mme Pauline MALTERRE
- M. Fabrice BOSCA

Nouvelle arrivée au SyMEL en 2015 :

- Mme Hélène MENARD

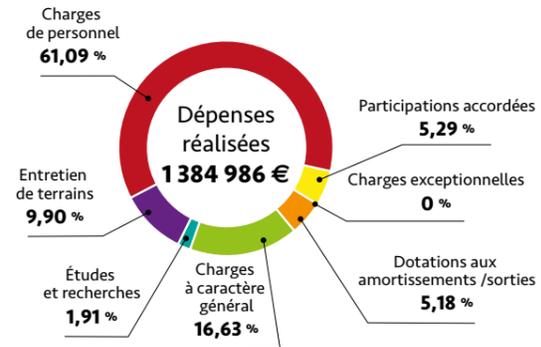
Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements : n'hésitez pas à contacter le SyMEL au 02 33 05 98 83 ou symel@manche.fr ou consulter son site internet : www.symel.fr



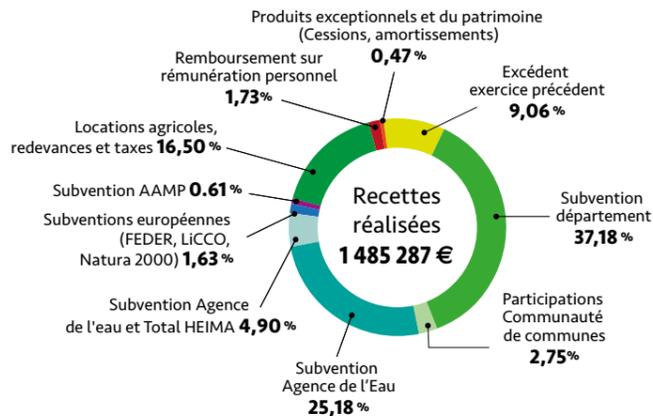
02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DÉPENSES RÉALISÉES



FONCTIONNEMENT RECETTES RÉALISÉES



LES FINANCEURS

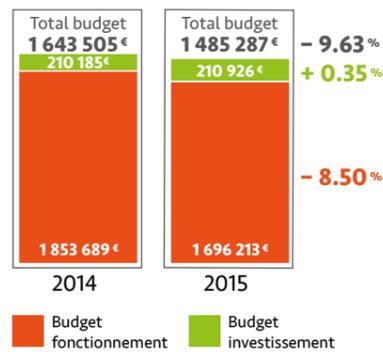


INVESTISSEMENT

Les travaux d'investissement sont réalisés par le SyMEL sur les terrains propriété du Département de la Manche (**31 796,40 € en 2015**).

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) a signé avec le SyMEL un contrat d'animation pour la période 2013-2018. Dans ce cadre, le SyMEL a reçu en 2015 une aide financière de l'AESN pour 11 postes d'agents, ainsi que pour des travaux d'entretien et de restauration en faveur de la préservation des zones humides littorales et marines.

ÉVOLUTION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT



Le Conservatoire du littoral investit sur ses propriétés. Le bilan financier 2015 des réalisations est précisé dans le graphique ci-après.

BILAN FINANCIER 2015 DES RÉALISATIONS Cdl



03 | La gestion des espaces naturels littoraux

03 | 1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites, constitués d'espaces naturels de la Manche sur une surface de plus de 5 000 ha de domaine terrestre et 5 000ha de Domaine Public Maritime (DPM)

La progression des surfaces gérées par le SyMEL au cours de l'année 2015 aura été d'environ 10 ha correspondant quasi exclusivement à de nouvelles acquisitions du Conservatoire du littoral.



LE FONCIER EN CHIFFRES CLES

PROPRIÉTÉS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

3 900 ha

DONT **3 851 ha** GÉRÉS PAR LE SYMEL (HORS RÉSERVES NATURELLES NATIONALES)

PARCELLES GÉRÉES SOUS SERVITUDE DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE

865 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM AU CONSERVATOIRE

5 000 ha

sur l'archipel de Chausey

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

338 ha

03 | 2 Les plans de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le **plan de gestion** d'une durée désormais de 10 ans est décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans.

Le plan opérationnel permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens.

Au cours de l'année 2015, la démarche d'élaboration d'un **document unique de gestion** initiée par le Conservatoire s'est poursuivie avec la participation active des agents du

SyMEL, du littoral sur deux secteurs : Littoral Ouest du Cotentin (de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel) - Val de Saire (de Maupertus-sur-Mer à Gatteville-Phare).

Des secteurs où le Conservatoire du Littoral assure aussi bien le rôle de propriétaire que d'opérateur Natura 2000.

Le **document unique de gestion** fusionne les documents d'objectifs Natura 2000 et les plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral en affichant dans un seul et même document toutes les orientations de gestion.

À mi-parcours ou à leur terme, les plans de gestion sont évalués. Grâce à cela, le gestionnaire peut ajuster ses interventions.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)								2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)								-
205 - UTAH-BEACH								2002-2006
266 - ILE DE TATIHO								2011-2020
154 - ETANG DE GATTEMARE								Document unique de gestion 2016-2025
272 - MARAIS DE RETHOVILLE								
247 - POINTE DE LA LOGE								
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf								
226 - POINTE DU BRICK / Landes de Fermanville								
269 - FALAISES DU MUR BLANC								2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU								2013-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE								2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG								2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Landes de Vauville uniquement)								2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)								2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE								2009-2019
CAP DE CARTERET								Document unique de gestion 2015-2025
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL								
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL								
058 - DUNES D'HATAINVILLE								
041 - DUNES DE LINDBERGH								
006 - HAVRE DE SURVILLE								
290 - HAVRE DE LESSAY								
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)								2004-2010
DUNES DE PIROU								2008-2012
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER								2012-2021
187 - POINTE D'AGON								2012-2016
342 - DUNES D'ANNOVILLE								2012-2021
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)								2012-2016
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)								2006-2010
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)								2011-2021
QUETTREVILLE-SUR-SIENNE								2011-2013
422 - ÎLES CHAUSEY								2004-2009
486 - FALAISES DE CHAMPEAUX								2003-
263 - DUNES DE DRAGEY								2009-2012
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE								2009-2012
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD								2011-2019
623 - MARE DE BOUILLON								2011-2019
								2011-2013
								2011-2019
								2011-2013
								2011-2019
								2011-2013
								2016-2025
								2016-2018

■ Plan de gestion prop CdL
 ■ Plan opérationnel prop CdL
 ■ Plan de gestion prop CGal
 ■ Plan opérationnel prop CGal
 Document unique pour plusieurs sites
 ■ Plan de gestion unique pour plusieurs sites
 3 Année d'exécution

UN NOUVEAU PLAN OPÉRATIONNEL POUR L'ÎLE TATIHO

De mars à juillet 2015, le SyMEL a accueilli Margaux FEON stagiaire de Master 1 pour évaluer les premières années de mise en œuvre du plan de gestion de l'île Tatiho (2011 à 2013) et rédiger le nouveau plan opérationnel 2016-2018.

Ce fut l'occasion de développer certains objectifs phares pour l'île notamment accentuer la conservation de la colonie nicheuse de Goélands qui présente un fort déclin, mettre en place une action de préservation du dernier reliquat de pelouse aérohaline et améliorer la gestion des chardons.

Une réunion du Comité de gestion est programmée en janvier 2016 pour soumettre le plan opérationnel à validation.



PLAN DE GESTION DE LA MARE DE BOUILLON

La mare de Bouillon constitue un site exceptionnel. La zone humide est une importante zone de quiétude principalement pour les espèces de canards qui fréquentent la Baie du Mont Saint-Michel. Pour préserver les milliers de canards et autres oiseaux qui hivernent et se reproduisent sur le site, son accès au public et visiteurs est interdit. Néanmoins des sorties guidées ont été proposées en 2015 lors des journées du patrimoine, sur inscription.

Le plan opérationnel de gestion de la mare a été adopté par, le Comité de gestion du site, le Conseil de rivage du Conservatoire du littoral et sera présenté au Comité Syndical du SyMEL en février 2016 pour une validation finale.



03 | 3 LES FAITS MARQUANTS

3.3.1. Les travaux

LA CÔTE EST / BAIE DES VEYS POLDER DE SAINTE-MARIE-DU-MONT

Gestion du Polder de Sainte-Marie du Mont

Le Polder de Sainte-Marie du Mont est devenu, suite à la restauration de sa fonction de zone humide par le SyMEL, un site exceptionnel pour les oiseaux d'eau en lien direct avec le Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot.

L'importance patrimoniale du site est accentuée par la découverte en 2015 du Campagnol amphibie. Ce mammifère des zones humides est rare, menacé et protégé au niveau national.

La gestion fine et raisonnée des niveaux d'eau, des habitats par la fauche, et la mise en place de cahier des charges adaptés pour le pâturage, contribuent à l'accroissement de la valeur biologique du site.



LES DUNES ET MARAIS DU VAL DE SAIRE MARE JOURDAN A COSQUEVILLE

Bilan de 10 ans de lutte contre une exotique envahissante en milieu naturel : le rosier rugueux *Rosa rugosa*

2015 et déjà 10 ans que le SyMEL lutte contre la prolifération du Rosier rugueux *Rosa rugosa* sur le cordon dunaire de la Mare Jourdan à Cosqueville. Un bilan de la période montre les résultats obtenus et permet d'améliorer l'opération d'éradication.



Ce rosier, originaire des côtes d'Extrême-Orient a trouvé les conditions idéales de développement sur le milieu dunaire. En quelques années, sa capacité prolifique lui a permis de supplanter des espèces comme l'oyat, le chiendent des sables, ou la laïche des sables sur plus de 1600m². L'espèce est à surveiller en Basse-Normandie mais devant l'ampleur du massif, le SyMEL a choisi de l'arracher afin de retrouver les plantes locales fixatrices du sable.

Trois modes d'arrachage ont été mis en œuvre.

- L'arrachage mécanique à l'aide d'un « canadien » : ce moyen s'est avéré être le plus efficace et le moins pénible lorsque le système racinaire était dense. Après chaque passage de l'engin agricole, un ramassage manuel était nécessaire pour éliminer tous les fragments de rosier.
- L'arrachage manuel avec du petit outillage (pelle, bêche, houe...) : bien que pénible pour les opérateurs, il était le plus adéquat sur les zones fragiles, sur les pieds isolés ou à partir d'une certaine densité auparavant traitée mécaniquement.
- L'arrachage avec une pelle mécanique a été testé sur 10% de la tâche, en 2010. L'expérience visait à intervenir en profondeur dans le sable afin de retirer l'ensemble de la plante à l'aide d'un godet-râteau. Certes, une quantité plus importante de plantes a été retirée mais le risque d'ensevelir des fragments de rosier a réduit fortement l'avantage de la méthode. Ce mode d'intervention a nécessité beaucoup de temps.

Les parties basses du revers de dune, soient 65% de la surface ont été traitées manuellement deux étés consécutifs puis avec le « canadien » en septembre-octobre, de 2006 à 2010. A partir d'une faible densité de pieds, l'action mécanique a perdu en efficacité car les plants passaient entre les dents de l'engin. Après 2010, l'action est donc repassée en manuel. Sur cette zone, les plants sont en net régression tant en taille qu'en densité. Seule une largeur de canadien moins traitée mécaniquement qu'ailleurs semble se distinguer du reste. Des plants plus importants sont actuellement contenus à la zone par l'arrachage manuel.

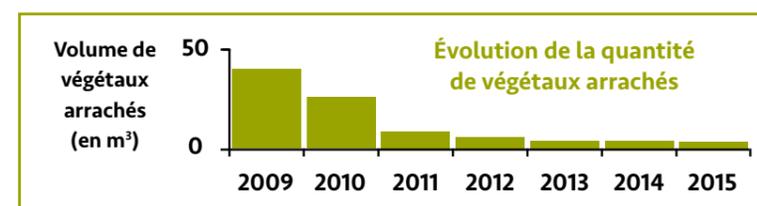
Sur la zone d'extraction expérimentale, une très faible densité de rosiers a été notée les deux premières années. Puis ils se sont développés à nouveau. Aujourd'hui, cette zone ne se distingue plus du reste.

Sur les zones d'arrachage uniquement manuel : la moitié haute du revers de dune et le sommet, les plants régressent ponctuellement.

L'enregistrement de la quantité de végétaux arrachés depuis 2009 montre des volumes plus importants à exporter lors de traitement mécanique (2009 et 2010) car l'arrachage est non sélectif.



Par ailleurs une stagnation de la quantité s'installe sur les trois dernières années. Elle marque peut-être la limite de la répétition de l'intervention manuelle. Un autre moyen serait à envisager pour affaiblir davantage l'espèce.

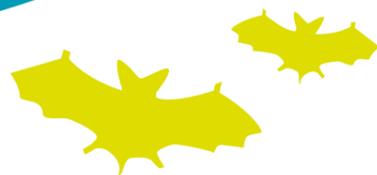


De quelque manière que ce soit, l'arrachage marque le site tant visuellement qu'en terme de biodiversité. Cependant la résilience du site est forte grâce aux plantes caractéristiques des dunes qui ont des capacités d'adaptation aux perturbations de leur milieu. L'oyat en est le meilleur exemple. Présent sur le site, il recolonise spontanément la zone.

Suite au remaniement du sol, la linéaire des sables est venue s'installer en 2012. Elle n'avait jamais été recensée

sur le site alors qu'elle est présente sur d'autres cordons dunaires voisins. Cette petite plante à fleur jaune pousse sur des milieux quasiment nus. Elle est protégée régionalement et fait l'objet d'un plan régional d'actions pour la préserver.

Le SyMEL a pris en charge le financement des opérations. Pendant 5 ans, l'arrachage a été financé à 100% dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ces dernières années, l'agence de l'eau a apporté également son soutien.



LES LANDES DU VAL DE SAIRE LANDES DU BRULAY

L'enrésinement des landes du Brulay

Il semble que dans les années 1940 et 1950, les landes du Brulay étaient plantées de pins maritime dans le but de tirer profit de ces terres, autrement « vaines et vagues ». Aujourd'hui en terme de perte de biodiversité, de modification du paysage mais aussi pour les risques élevés d'incendie que présentent les Pinèdes, le SyMEL et le Conservatoire du Littoral essayent de faire machine arrière.

En effet, même si les riverains, les usagers et randonneurs sont peu à peu habitués aux pins, il faut expliquer les raisons pour lesquelles il est parfois nécessaire de couper les arbres pour protéger la nature.

Dans le « Plan de Gestion 2006-2015 » les opérations d'abattage et arrachage de semis de Pins étaient décidées par l'ensemble des acteurs, et dans le nouveau Document unique de gestion en cours d'élaboration, les questions se posent à nouveau. Bien sûr, avec les moyens dont nous disposons et devant l'ampleur de la tâche, les Pins vont encore faire partie du paysage pour des années à venir.



LA HAGUE CAP DE LA HAGUE, VALLÉE DE BEAUMONT

Restauration des murets de pierre au cap de la Hague

Autrefois exploité par les agriculteurs de la région, le site du cap de la Hague (Le Rozel) propriété du Conservatoire du littoral, a fait l'objet d'un chantier de restauration de murets avec le CFA et CFPPA de Coutances (18 et 19 mars).

Dans le cadre d'un stage de perfectionnement, 17 étudiants de BTS aménagement paysager et 2 encadrants ont élagué, coupé la végétation pour dégager et nettoyer les vieilles pierres des murets sur un linéaire de 180ml.



Débroussaillage des milieux humides : tourbière, vallée de Beaumont

Dans le cadre des démarches annuelles d'entretien du SyMEL, une opération de restauration d'une zone tourbeuse a été réalisée dans le fond de la grande vallée dans les landes communales de Vauville et des fonds de vallées humides à Beaumont.

Ces travaux de débroussaillage manuel ont été entrepris, sur chaque site, sur une surface de 1000m² avec pour objectifs le maintien de milieux ouverts en fonds de vallées

Ces travaux font l'objet d'une demande de financement à l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

LA CÔTE DES ISLES

LES VERTES FOSSES/CAP DU ROZEL - DUNES DE LINDBERGH - PRES DE L'OLONDE
DUNES D'HATAINVILLE, DUNES DE LA CÔTE DES ISLES, DUNES DU HAVRE DE SURVILLE

Poursuite du réseau de mares avec la Société de chasse de Surtainville

La gestion suit son cours dans les dunes de Surtainville. L'extensification des pratiques pastorale se poursuit avec le renouvellement des conventions d'usages agricole deux exploitants.

Les clôtures installées respectivement en 2003, 2004 et 2005 donnent à nouveau des signes de vieillissement. Aux plates mielles, les réparations ont été prises en charge en

régie avec l'exploitant agricole. Le 16 octobre, la Société de chasse de Surtainville a procédé à des travaux de curage de la mare restaurée en 2004, et a créé une nouvelle mare au hameau tranquille, complétant ainsi le réseau existant au sein du site protégé.



Chantiers en régie, éco-veille ou restauration des habitats naturels avec les partenaires constituent le quotidien des Gardes du Littoral



Réalisation d'un sentier de mise en valeur des Prés de l'Olonde reliant le bourg aux dunes de Lindbergh

En novembre 2014 avait débuté le partenariat avec l'association COALLIA et la commune de Saint-Lô d'Ourville pour la mise en valeur des Prés de l'Olonde, et réfléchir à un sentier reliant la terre à la mer, c'est à dire du bourg aux dunes de Lindbergh.

Ce sentier avait déjà fait l'objet de discussion lors de la réalisation du PLU de la commune.



Le projet a été finalisé fin janvier avec une inauguration du projet en présence des élus locaux, du SyMEL et du député Stéphane Travers.

Débroussaillage, réfection de clôtures, signalétique informative et directionnelle, haie végétalisée, cabane en osier, hôtel à insecte ont été effectués par les stagiaires.

Au mois de juin, les travaux de maçonnerie ont été poursuivis par l'entreprise ECORECA avec la restauration du mur d'entrée avec sa potille et sa pierre percée. Une barrière à collier et un portillon ont été installés à l'automne, finalisant la première tranche de travaux.



Une première tranche de travaux à l'entrée de site.

Intervention sur les mares : retour d'expériences (sites de la côte des isles)

Les mares réalisées en 2014 ont été clôturées en régie afin d'empêcher le bétail d'y accéder. Les premiers résultats se font sentir, avec l'apparition du potamot dense

Groenlandia densa, de la Samole de valérandi, *Samolus valerandi* deux nouvelles espèces pour le site.



LA CÔTE DES ISLES

HAVRE DE SURVILLE - FORET DE SAINT-SAUVEUR

Finalisation du projet d'interprétation, aménagement d'accès à la plage à Surville

L'arrivée du Garde du littoral Eric Neuville sur le Havre de Surville a apporté un renfort technique pour la gestion du site.

L'année 2015 aura été marquée par la finalisation du projet d'interprétation. Les panneaux ont été posés en régie par les gardes du littoral accompagnés souvent de jeunes bénévoles.

L'aménagement à l'accès de la plage de Surville a été réalisé avec les étudiants en BAC PRO GMNF du lycée agricole de Vire. Etaient programmés sur la journée du 13 janvier la pose de ganivelles, de clôtures fil lisse et d'un panneau d'interprétation.



Les jeunes du lycée de Vire en BAC PRO GMNF

Travaux de réhabilitation d'une parcelle Cdl (broyage de végétation avec exportation + réfection de clôture) sur le site des dunes de Saint-Rémy-des-Landes

Le SyMEL poursuit les travaux de réhabilitation, initiés en 2014, d'une parcelle, propriété du Conservatoire du littoral, située au nord du massif dunaire de Saint-Rémy-des-Landes, lieu-dit « La Valette ».

Cette parcelle d'une quinzaine d'hectares a fait l'objet par le passé d'une gestion pastorale (de 2001 à 2007) confiée par voie de convention à un éleveur de chevaux.

En 2015, une tranche de travaux d'entretien a eu pour objet :

- 1) Le broyage (avec exportation) d'une bande de végétation destiné à dégager la clôture ceinturant la parcelle, faisant également office de coupe-feu vis-à-vis des riverains situés en limite communale avec Denneville.
- 2) La création de layons de pénétration à l'intérieur de la parcelle dans les parties les plus embroussaillées par la végétation ligneuse.

Cette opération -confiée à un prestataire (« Digard »)- a concerné une superficie de 9000 m2... Le produit du broyage étant stocké provisoirement sur la parcelle, en attendant un débouché en paillage de plantation à destination des espaces verts des communes du canton...



Une autre tranche de travaux a concerné la maintenance de la clôture implantée en 2001 (clôture de type « Gallagher »). Le SyMEL réalise de ce fait en 2015, en première tranche, la réfection d'un linéaire de +/- 500 mètres linéaire, par délégation à un prestataire de

service (SVB) en vue de la remise en pâturage -à court terme- de la zone... Quelques travaux de génie écologique sont à prévoir dans les 2 à 3 ans à venir, notamment l'aménagement d'une mare intra-dunaire.



Gestion « Pro silva » de parcelles boisées (boisement mixte de feuillus + résineux) : propriété départementale contiguë à la Forêt domaniale de Saint-Sauveur :

La reprise en gestion par le SyMEL, en 2003, de l'une de ces parcelles forestières a fait l'objet d'une gestion douce, consistant en des travaux d'éclaircie au profit d'un rééquilibrage en essences feuillues (châtaignier, érable sycomore, etc.). Les prélèvements ne s'effectuant que dans la capacité à régénérer de la forêt, dans l'espace et dans le temps...

En 2015, le SyMEL a procédé à des travaux d'entretien destinés à favoriser la régénération naturelle y compris des essences de résineux portant intérêt en bois de sciage (*douglas et abies grandis*). En fin d'été 2015 a eu lieu l'intervention d'un prestataire de service (« STEVE ») avec pour objet le dégagement mécanique des jeunes semis de résineux. L'opération a été réalisée par débroussaillage mécanique visant à limiter la progression des ronciers avec une superficie traitée de 1 hectare. La densité de semis de résineux d'avenir est estimée à 130 plants par hectare.



LA CÔTE OUEST CENTRE-MANCHE HAVRE DE SAINT GERMAIN - LANDE DU CAMP - DUNES DE PIROU

Creusement de mares à Saint-Germain sur Ay et sur la Lande du Camp à Lessay

Les travaux de mares, habituellement commandés aux entreprises, ont été réalisés cette année, en régie avec le concours financier de l'Agence de l'eau.

En 2007, une partie des agents du SyMEL s'est formé à la conduite d'engins de chantier via l'obtention d'un CACES de type 1, ce qui permet l'utilisation d'une pelle mécanique de 6 tonnes au maximum.

Saint-Germain sur Ay :

En 2002, il n'y avait sur ce secteur que deux mares fonctionnelles...

La mare prévue est la onzième sur ce secteur de 41 hectares. L'emplacement avait déjà été proposé lors d'un premier plan de gestion en 2005.

Le réseau de mares est suivi depuis 2002 et fait l'objet d'un suivi nocturne tous les deux ans depuis 2007. Une dizaine d'espèces d'amphibiens sont présentes dans ce massif dunaire et la création d'un réseau de mares permet leur maintien ou leur développement. Les mares sont placées à une distance maximale de 400 mètres les unes

C'est ce type d'engin qui a été loué pour creuser 2 mares du 23 au 26 octobre dernier.

Une mare était prévue à Saint-Germain sur Ay, l'autre à Lessay. Le temps d'opération avait été surestimé du fait du manque de pratique de l'opérateur...

des autres pour favoriser une colonisation des espèces qui se déplacent le moins bien.

Une autre particularité de ces mares : la présence de pentes douces. Elles permettent de favoriser la flore aquatique, elle aussi souvent patrimoniale et de favoriser la thermorégulation des larves d'amphibiens (les zones peu profondes sont souvent plus chaudes). Ce secteur de dunes étant entretenu par un pâturage ovin, les mares servent aussi d'abreuvoir au troupeau lors de ses déplacements dans le parc.



pendant, sans eau et en eau

Lessay :

La lande du Camp est une zone humide d'exception au cœur des landes de Lessay.

Avec une vingtaine d'espèces de plantes protégées, (dont 5 espèces de plantes carnivores), 8 espèces d'amphibiens, des mammifères protégés inféodés aux zones humides (dont une musaraigne aquatique) et de nombreux insectes dont certains font l'objet de plans nationaux d'actions (un papillon : *Maculinea alcon* et plusieurs espèces de libellules...), ce site a une valeur patrimoniale majeure.

Ancien site militaire (aérodrome de Lessay), la lande a été modifiée par des terrassements dès les années 30. Des

données historiques ont été retrouvées via les campagnes de photos aériennes à partir de 1947 ainsi que par la découverte d'une carte de levées topographiques avant travaux datant de 1935 (archives nationales de la marine). On y note de nombreux drainages plus ou moins récents.

Dès le premier plan de gestion du site (2001), l'accent a été mis sur la restauration des zones humides. Depuis plusieurs années, des drains sont bouchés, des mares creusées et des digues levées. Les travaux réalisés en 2015 sont donc réalisés dans cette continuité. L'objectif est de ralentir les écoulements d'eau de surface l'hiver afin d'humecter le plus longtemps possible les sols.

Les travaux réalisés (2 mares creusées, 4 digues et des drains bouchés à une dizaine d'endroits) sont plus importants que prévu. Cela s'avère plutôt intéressant, car outre le fait que le pelleteur soit aussi le garde du site (donc une connaissance fine du terrain), une cartographie des habitats a été réalisée en 2014, ainsi qu'une cartographie des plantes patrimoniales.

Nous avons donc un bon état des lieux avant travaux sur toute la lande.

De plus, un travail sur les odonates a été réalisé en 2014 dans les landes de Lessay et des prospections ont eu lieu sur la Lande du Camp.

Enfin, ce site est suivi tous les deux ans, de nuit, dans le cadre d'un Programme du Museum National d'Histoire Naturelle (programme MARE) à la recherche et l'inventaire des amphibiens. L'évolution des travaux devrait donc être suivie finement...



mare avant et après



digue avant et après



carte de localisation de tous les travaux

Travaux sur les Espaces Naturels Sensibles de Pirou :

Depuis deux ans, les travaux sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de Pirou sont relancés.

Après une phase d'aménagement dans le secteur de la Bergerie (création d'un parc de 14 hectares en vue d'un pâturage par des génisses Normandes en hiver), les travaux s'étaient ralentis en attendant la réalisation du plan de gestion « Anneville/mer à Pirou ».

La principale problématique sur ce secteur de côte réside dans un parcellaire petit, et donc, difficile à maîtriser sur de grandes surfaces. Ce qui rend une gestion cohérente difficile.

En attendant des acquisitions suffisamment étendues pour pouvoir mettre en place une gestion pastorale telle

que proposée dans le plan de gestion, les premières opérations ont lieu sur les zones récemment acquises. Il s'agit en premier lieu d'évacuer les cabanons et anciennes clôtures, puis de travailler sur la qualité paysagère de la dune.

Ainsi, un lot de parcelles situé au Nord du site a été nettoyé de ses déchets inertes (environ 10m3), puis les *cyprès de lawson*, espèce exotique introduite comme brise-vent dans les dunes, ont été abattus et transformés en copeaux à destination de la filière bois de chauffage.

Environ 130 tiges de cyprès ont été abattues.

La présentation du plan de gestion au conseil municipal de Pirou sera réalisée en 2016.



avant, pendant travaux et après

LA CÔTE OUEST SUD-MANCHE POINTE D'AGON - DUNES DE MONTMARTIN-SUR-MER – DUNES DE GOUVILLE

Chantier expérimental de lutte contre l'érosion de la flèche de Montmartin

Le cordon dunaire de Montmartin est situé dans la zone sud du havre de sienne milieu très dynamique sur le plan sédimentaire. Il subit une forte érosion à comparer à l'accrétion de la pointe d'agon. Le SyMEL observe depuis de nombreuses années ses mouvements naturels.

En accord avec le Conservatoire du Littoral, propriétaire de terrains sur la zone et aussi animateur du réseau Natura 2000 sur ce secteur et suite à une note produite aux élus locaux, il est décidé de mener un chantier expérimental de reconstitution d'un cordon dunaire. Les parcelles choisies sont des prairies sèches, sans

occupation agricole. Il a été constaté un saupoudrage de sable sur cette zone surtout après les tempêtes, favorable à la reconstitution naturelle des dunes.

En premier lieu, il a été décidé de faire un relevé topographique dans cette zone afin de définir l'état initial et de pouvoir quantifier dans le temps l'évolution des milieux. Les travaux proposés consistent à poser une rangée de ganivelles sur 250 ml un peu en arrière du trait de côte pour piéger le sable de volage et ainsi reformer une dune. Ils ont été réalisés avec une classe du Lycée technologique et agricole de Coutances.



Des interventions complémentaires seront nécessaires selon la dynamique éolienne : pose ou dépose de nouveaux aménagements/plantation d'oyats. Les matériaux sont fournis par le Conservatoire du littoral, la main-d'œuvre par l'établissement scolaire via une convention, reste l'organisation et l'encadrement par des agents de notre structure.

Une première visite avec le Réseau d'Observation du littoral Normand et Picard (ROLNP) accompagné d'agents de la DREAL, du Conservatoire, du SyMEL, a été organisée sur le terrain 6 mois après le chantier. Elle a permis de constater que les premiers résultats sont concluants.

Ce chantier expérimental présente ainsi un intérêt pédagogique qui permettra au SyMEL d'illustrer auprès des élus locaux littoraux et techniciens ce type de démarche afin de les guider dans leur choix concernant la problématique de lutte contre l'érosion et le recul du trait de côte.

Préservation et mise en valeur du petit patrimoine sur les sites Naturels : Agon, Regnéville,

Sur le secteur côte ouest trois opérations ont été réalisées en 2015 :

1. Pointe d'Agon : restauration du monument Lechanteur inauguré en 1975 à la mémoire du poète-conteur Fernand Lechanteur

Au fil du temps, ce monument en pierre levée en forme de bateau viking se dégradait, et notamment les inscriptions en écritures viking sculptées et peintes dans les pierres de granit. La grande fréquentation du site y compris par des cavaliers ont fait que certaines pierres commençaient à se déchausser.

Le SyMEL a organisé un premier chantier avec des jeunes d'un Institut Médico-Educatif (IME) de Marigny qui a consisté à ramener du sable autour des pierres, un projet d'ensemencement de pelouse dunaire pour cicatriser la végétation est en cours.

Un deuxième chantier dans le cadre du partenariat avec l'association AVRIL a été réalisé les 28 et 29 juillet pour repeindre les inscriptions gravées dans la pierre de la même façon qu'à l'origine. Ce travail de précision a été réalisé avec un public adulte motivé et minutieux.

Visiblement le public était très intéressé par ces travaux de restauration qui ont aussi permis ainsi de le sensibiliser à la gestion de notre patrimoine commun : une demande récurrente pour l'installation d'un panneau explicatif du monument s'est fait jour.



2. Destruction du lierre sur les murets des prairies ENS : près du Château de Regnéville

Ce travail repris depuis de nombreuses années nécessite beaucoup de main d'œuvre et de motivation pour les participants qui sont toujours sensibilisés sur la nécessité d'intervenir manuellement pour ne pas porter atteinte à la faune et la flore spécifique de ces murets de pierres calcaires. En 2015 c'est un groupe de 5 jeunes en service volontaire européen dans le cadre de la convention avec AVRIL qui se sont lancés dans cette tâche, encadrés par un agent SyMEL. Cette action de coupe et d'arrachage des jeunes lierres permet de conserver ces merveilleux murets si représentatifs du patrimoine de Regnéville entre le château et le musée maritime.

3. Aménagement d'une tranchée d'évacuation au pied des murets à Regnéville

Cette opération concerne une intervention en aval d'une buse installée sur prairie en terrains ENS au niveau de la départementale D 449, pour éviter une forte fragilisation des murets (fossé d'évacuation)

Des travaux de curages et de clôtures ont été réalisés en même temps pour à la fois faciliter le travail de notre locataire agriculteur et de préservation du patrimoine.



Lutte contre des espèces invasives : arrachage à Gouville

Le Département (propriétaire) et le SyMEL ont résorbé un certain nombre de constructions sur des parcelles acquises en ENS sur le site dunaire de Gouville-Sur-Mer. Mais il s'avère que les plantations effectuées à l'époque par les anciens propriétaires continuent de se propager, d'où la nécessité d'intervenir.

Le travail commencé il y a 14 ans, réalisé avec différents publics (chasseurs, locaux, écoles, chantiers de jeunes), consiste à arracher les végétaux si possible ou à les couper afin d'éviter la colonisation de la pelouse dunaire, habitat prioritaire européen que le gestionnaire se doit de conserver sur le site.

Une sensibilisation est nécessaire pour ce type d'intervention vis-à-vis du public qui ne comprend pas pourquoi l'on coupe des arbres qui dans le cas de Gouville, sont en majorité du peuplier blanc et du pin et quelques plantes arbustives.

Cette année c'est un groupe d'un Institut Médico Educatif (IME) de Marigny et de bénévoles de l'association AVRIL encadré par un de leurs salariés qui se sont attaqués à cette tâche relativement physique.

Les résultats commencent à apparaître, la quantité de végétaux à détruire diminue à chaque nouvelle intervention.

LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL BOIS D'ARDENNES

Création d'une mare prairiale en bordure du bois d'Ardennes

Ces travaux concernaient la création d'une mare au profit des espèces ou des habitats liés aux milieux humides. Elle permet aussi le maintien et l'amélioration de la fonctionnalité écologique, avec une insertion dans un réseau de mares cohérent pour une population d'espèces.

Les travaux ont été réalisés fin septembre en période de basses eaux, la période la moins favorable pour les espèces d'amphibiens et d'oiseaux.



3.3.2. Les missions d'entretien et d'aménagements sur les sites

L'entretien courant des sites, un impondérable du quotidien des gardes du littoral : qu'elles soient d'origines naturelles ou anthropiques, les dégradations portant atteinte aux sites et à leurs aménagements sont régulières. Elles sont l'objet d'une attention particulière de la part des gardes.

Les dégradations naturelles sont liées au Temps qui passe et aux éléments : altération des matériaux des aménagements (pourrissement du bois, oxydation des métaux,...), arbres tombés dans les tempêtes ou menaçant de tomber sur les voies ouvertes au public, clôtures ganivelles emportées par la mer aux cours des tempêtes d'hiver,...

Les plots en pins disposés sur les bords de pistes afin d'éviter le passage des véhicules motorisés ont une durée de vie comprise entre 10 à 30 ans, selon la nature du sol. Lorsqu'ils tombent, leur remplacement doit être immédiat.

Les dégradations anthropiques sont principalement le fait du vandalisme ou de l'incivilité : dommages volontaires (destructions d'aménagements, graffitis,...), dépôts de déchets,... mais elles peuvent aussi être tout simplement issues de l'usure « normale » liées à la fréquentation.

Grâce aux compteurs mis en place sur le GR 223, nous savons que **les barrières à chicane du site des ruines de la Cotentine**, dans la Hague, sont actionnées 30 à 40 000 fois par an. Ce qui provoque un inévitable déchaussement progressif des poteaux de maintien.

L'ensemble de ces dégradations engage les gardes à une vigilance quotidienne et les oblige à une grande réactivité.



Tronçonnage arbres abattus, feux sauvages, ganivelles dégradées,...

3.3.3. La surveillance et la sensibilisation

SENSIBILISATION DES PÊCHEURS À PIED À CHAUSEY : UN PROJET AVEC L'AGENCE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES VIENT RENFORCER L'ACTION DES GARDES ET LEUR COLLABORATION EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION

Dans le cadre du plan de gestion de l'archipel de Chausey, les gardes du littoral du SyMEL à Chausey mènent depuis plusieurs années des actions de surveillance et de sensibilisation auprès des pêcheurs à pied qui fréquentent l'archipel lors de chaque grande marée.

Ces actions sont également coordonnées avec les services compétents en matière de police de la pêche (Gendarmerie Nationale, Gendarmerie Maritime, Affaires maritimes, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Comité Régional des Pêches Maritimes).



Le projet LIFE (hors du programme HEIMa) porté par l'Agence des Aires Marines Protégées en faveur de la sensibilisation à la pêche à pied complète des actions menées et engagées dans ce domaine par le SyMEL.

En 2015, le projet LIFE Pêche à Pied de Loisir, porté par l'Agence des Aires Marines Protégées est rentré dans sa phase pleinement opérationnelle. En diffusant notamment de nouveaux outils de sensibilisation tels que des réglottes permettant de mesurer la taille des captures, ce projet renforce l'action des gardes sur le terrain en matière de sensibilisation. En 2015, 714

pêcheurs ont été sensibilisés par les gardes et près de 450 réglottes leur ont été distribuées.

Ce projet fut également l'occasion d'inviter à Chausey au cours d'une journée de marée les 2 médiateurs de l'estran (associations AVRIL et APP2R) qui appliquent également le programme sur une partie de la côte ouest du département. Cette journée d'échanges a fait l'objet d'un reportage TV de 5 mn, tourné le 3 juillet et diffusé le 15 septembre 2015 dans le cadre de l'émission Midi en France (France 3).



Plus d'information sur le programme : www.pecheapied-loisir.fr

Lien vers le reportage Midi en France : www.youtube.com/watch?v=1oMyl7Qcp6o&feature=youtu.be

L'ÉVOLUTION DES SPORTS DE LA NATURE DANS LE BOIS DE MAUPERTUS

Depuis l'ouverture au public du « Bois de Maupertus » en 1990, divers sports de la nature ont trouvé l'endroit idéal pour la pratique de la randonnée, le VTT ou faire du cheval.

La cohabitation entre les différents usagers n'est pas aisée mais les médiations entreprises par le garde ont permis que ce site puisse garder sa quiétude.

Néanmoins, la constatation depuis plusieurs années des problèmes d'érosion sur des sentiers, a conduit le Conservatoire de Littoral à limiter le nombre de manifestations sportives accueillies sur le site.

Le bois a vu par ailleurs adopter, en 2014, le statut de « Réserve de Chasse » par arrêté préfectoral, ce qui impose la nécessité de préserver des zones de quiétude pour la faune sauvage.

Les groupes de travail du nouveau « Document Unique de Gestion » en cours d'élaboration permettront de débattre de ces enjeux et de la nécessité d'un accueil des visiteurs compatible avec la préservation du site.

Bien sûr, la pratique de la moto, du quad et du 4X4 reste interdite sur l'ensemble du site, conformément à la loi.



LA SURVEILLANCE DES SITES PAR LES GARDES : AU-DELÀ DE LA SENSIBILISATION, QUELLES POSSIBILITÉS D' ACTIONS ?

L'arrêté d'ordonnance d'harmonisation des polices de l'environnement :

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette ordonnance vise à simplifier et uniformiser 70 catégories d'agents commissionnés au titre d'une assermentation liée à l'environnement.

Dans le cas qui concerne les gardes du Littoral, ceux-ci sont passés de gardes particuliers à agents de police judiciaire adjoints (par comparaison, les agents de l'ONCFS sont aujourd'hui des inspecteurs de l'environnement).

Les gardes du littoral voient ainsi leur pouvoir de police grandement accru en matière de police judiciaire

(application des textes qui régissent le code de l'environnement, mais aussi des arrêtés municipaux et préfectoraux, timbre-amende...). Dans la pratique, ils transmettent leurs constats aux autres corps de police, particulièrement l'ONCFS.

Cette ordonnance a aussi eu conséquence visible : le port d'un uniforme commun aux gardes du littoral, agents de l'ONCFS, de l'ONEMA, des Réserves Naturelles Nationales et des Parcs Nationaux.

La contravention de grande voirie :

Les gardes du littoral ont également, et c'est une particularité, la possibilité de dresser des contraventions de grande voirie. Il s'agit là d'une police administrative et non judiciaire, liée à l'atteinte du domaine public des terrains du Conservatoire du Littoral et déclenchée sur ordre de son délégué régional. Le garde du Littoral a alors

un rôle de constat, l'instruction étant du ressort des tribunaux administratifs. Il en va de même lors du non-respect d'une convention tripartite : le garde ne décide pas de la sanction...

Commissionnement : définit la compétence matérielle et territoriale du garde. La commission est délivrée par le préfet pour les terrains à surveiller et est valable aussi longtemps que dure les fonctions de surveillance du garde.

L'assermentation : Le garde du littoral prête serment auprès du tribunal d'instance dans le ressort duquel se situent les propriétés à surveiller. Elle s'étend, pour chacun des gardes du SyMEL sur l'ensemble des propriétés du conservatoire du littoral dans le département.

3.3.4. Les études et les suivis

STAGES

Évaluation et rédaction du plan opérationnel de l'île Tatihou (stage Master 1)

Margaux FEON stagiaire de Master 1 a réalisé cette étude résumée dans ce document au chapitre : faits marquants, secteur Côte Est / Baie des Veys.

Suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu dans le Val de Saire (stage Master 1)

Le suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu dans le Val de Saire a été réalisé par Marine Chrapecki, stagiaire en Master 2 à Rennes. Le travail de terrain a permis d'estimer la reproduction de l'année, soit 28 à 33 couples nicheurs, 72 nids, 43 œufs éclos et 13 poussins à l'envol. Un travail d'analyse sur les données de baguage a été réalisé dans le but d'améliorer les connaissances sur le milieu propice à la reproduction de l'espèce afin de proposer prochainement des mesures de gestion appropriées sur les sites en gestion par le SyMEL.

Suivi de la flore patrimoniale des dunes d'Hatainville (Stage BTS)

Loïc Pernel stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature a réactualisé durant 10 semaines la carte des espèces végétales patrimoniales des dunes d'Hatainville réalisée en 2001. Des espèces patrimoniales comme la Pyrole des dunes ou la Germandrée des marais sont en nette progression.



SUIVIS NATURALISTES (RÉGIE ET PARTENARIAT)

Suivi à long terme de la végétation sur les polders de Brévands (CPIE du Cotentin)

Afin d'évaluer l'efficacité de la gestion de l'eau et des pratiques agro-pastorales dans les polders mises en place par le SyMEL, un suivi de l'évolution de la végétation de 4 polders de St Clément, de Ste Marguerite, du Rouf et du petit St André a été prévu dans le plan de gestion du site, validé en 2005. Mis en place en 2008 par le premier inventaire floristique, le suivi s'est poursuivi cette année en collaboration avec le CPIE du Cotentin. Il s'est basé sur des relevés phytosociologiques le long de 9 transects permanents. La comparaison entre 2008 et 2015 montre une nette évolution de certains polders vers une végétation plus caractéristique de zones humides, quelques fois avec un caractère halophile marqué. A l'inverse, deux secteurs ont montré une progression de plantes nitrophiles, impliquant des sols riches en matière

nutritive. Une attention a été portée sur les plantes patrimoniales, révélant un bilan mitigé avec l'arrivée d'espèces nouvelles remarquables comme le Troskart des marais (*Triglochin palustris*) liée à l'augmentation de l'humidité mais aussi la disparition d'autres espèces telles l'Epilobe à quatre angles (*Epilobium tetragonum*).

Suivi de la végétation au transect 7 dans les polders de Brévands. (© CPIE du Cotentin-Chantal Ronsin)



Suivi de la colonie plurispécifique de goélands de l'île Tatihou (GONm)

Enjeu important du site, l'île Tatihou héberge une des principales colonies d'oiseaux marins nicheurs de Basse-Normandie pour le Goéland argenté, le Goéland brun et le Goéland marin. Réalisé par le Groupe ornithologique normand, un suivi a été prévu dans le plan de gestion tous les 3 ans par un comptage exhaustif des nids pour évaluer l'évolution numérique et spatiale des colonies des 3 espèces. Débuté en 2012, le suivi a recensé, cette année, 1059 couples de Goéland argenté et 324 couples de Goéland brun, les deux espèces nidifiant dans les prairies centrales tandis que 35 couples de Goéland marin se sont tous cantonnés dans la prairie est de l'île. Cette année a enregistré un échec général de la reproduction où seulement une trentaine de jeunes atteignant l'envol a été observé, tous étaient situés sur les toits des bâtiments de l'île. La comparaison avec les effectifs de 2012 sur un très net déclin de la colonie dont le plus important est celui du Goéland marin avec une perte de plus de 1 000 couples. Le Goéland brun a régressé de 57 % représentant

la disparition de 450 couples en 3 ans, soit 40 % des effectifs nicheurs normands. Enfin, le Goéland argenté suit la même tendance mais de manière moins forte avec une baisse de 30 %.

En parallèle, l'observation de traces de Renard Roux laisse supposer une prédation et des perturbations importantes de la colonie. L'effondrement de cette dernière interroge sur son devenir dans les prochaines années.



Nidification des guêpiers d'Europe dans le massif dunaire de Biville

Les guêpiers d'Europe (*Merops apiaster*) sont des oiseaux rarement observés en Normandie. Durant l'été 2015, 8 couples de guêpiers d'Europe ont niché sur le massif dunaire de Biville (depuis les années 1970, les seules données référencées de nidification pour la Normandie étaient de deux couples nicheurs en 1980 à Portbail et Baubigny, un couple à Héauville en 2000 et deux couples en 2001 à Saint-Lô d'Ourville).

Le guêpier d'Europe est un oiseau migrateur à peu près de la taille du merle noir, mais contrairement à ce dernier, le guêpier est très coloré : il a un ventre bleu, un dos brun à jaune, des ailes bleu verdâtres à pointes noires et une queue verte. Son œil est noir avec l'iris rouge.

Les guêpiers font leurs nids dans des terriers qu'ils creusent dans les berges des cours d'eau ou dans les petites falaises sablonneuses.





Le polder de Sainte-Marie-du-Mont : un site d'intérêt pour l'avifaune et découverte du campagnol amphibie (suivi en régie)

Depuis la mise en eau du polder, son intérêt ornithologique n'est plus à démontrer pour l'avifaune hivernante et migratrice.

Associé au réseau de suivi des remises diurnes pour les anatidés et la foulque macroule et dans le réseau de suivi des limicoles côtiers animés par la réserve naturelle de Beauguillot, le SyMEL a poursuivi les comptages en 2015.

Le site reste toujours le 1^{er} en France pour l'accueil de la Bernache nonnette en hiver. Les effectifs importants de cette dernière mais aussi les centaines de limicoles, de canards et d'oies attestent d'une gestion adaptée tant au niveau de l'eau qui est contrôlé régulièrement que d'un point de vue agricole. En effet, les fauches autorisées, notamment celle de septembre stimule la poussée d'une bonne herbe propice aux oiseaux herbivores comme les canards siffleurs.

Pour compléter les connaissances sur l'intérêt du polder pour les oiseaux de passage, le SyMEL a autorisé deux sessions de baguage, réalisée par Benoit Lecaplain du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin. Les captures ont révélé :

- le passage du Phragmite aquatique qui une espèce protégée, visée par un programme de baguage en automne afin de mieux connaître les sites de migration et la biologie de l'espèce pour mieux la préserver. 7 individus ont été capturés et équipés d'une bague métallique.
- un passage important de Phragmites des joncs et de Bruants des roseaux.
- le passage de la Gorge-bleue à miroir. L'espèce n'était connue jusqu'alors que comme nicheuse occasionnelle.
- la présence de Marouette ponctuée. C'est une première donnée pour le site.



Gorge bleue

Ces résultats montrent que le site présente également un intérêt pour le passage de l'avifaune paludicole et confirme l'intérêt de laisser évoluer la végétation en roselière dans la partie sud du polder.

Au printemps 2015, les niveaux d'eau très bas n'ont pas permis la nidification d'espèces emblématiques comme l'Avocette élégante ou l'Echasse blanche. En revanche, deux couples de Gravelot à collier interrompu ont niché avec succès. 4 poussins ont été bagués par Ludivine Gabet du SyMEL et sont parvenus à l'envol.

Enfin, des indices de présence du Campagnol amphibie ont été découverts à plusieurs reprises dans les rideaux de roseaux qui bordent le polder. Cette espèce inconnue sur le site jusqu'à présent vient s'ajouter à la liste des espèces protégées sur le polder et ne fait que renforcer l'intérêt d'orienter la gestion du polder en faveur d'un marais endigué, humide et doux.



Bruant des roseaux



Foulque macroule

Suivis au Cap de Carteret

Le Grand corbeau a quitté cette année les falaises du cap de Carteret de bonne heure. Le couple a été revu avec ses 3 jeunes un peu tard en saison. La mante religieuse a été observée sur le site à plusieurs reprises, et la mise en place d'un suivi reptiles a permis de confirmer la présence de la coronelle lisse tant en falaise que sur le plateau du Câtel.



Mante religieuse



Grand corbeau (© JCLéger)



Coronelle lisse

Suivi de la végétation du Bec d'Andaine (CBN)

Suite au remodelage d'anciennes prairies pâturées et de zones de forte fréquentation en « dunes » et « pannes » en 2008, un suivi a été mis en place en partenariat avec l'antenne régionale du Conservatoire Botanique National (CBN) de Brest afin d'évaluer l'évolution des végétations et des habitats de la zone.

La réalisation d'un suivi photographique et de 16 relevés botaniques localisés a mis en évidence que la végétation de pelouses dunaires s'installe dans la plupart de la zone

mais sous une forme peu caractéristique de l'habitat naturel. Selon les conditions climatiques littorales, l'oyat s'est bien implanté tandis que d'autres secteurs présentent des cortèges d'espèces très banales de prairies mésophiles. Les espèces rudérales ont fortement décliné. Diversifiant le milieu, les pannes accueillent deux espèces rares de zones humides, la Samole de Valérand (*Samolus valerandii*) et la Renoncule à feuilles capillaires (*Ranunculus trichophyllus*), laissant espérer une évolution vers des milieux arrière-littoraux typiques.



Mare du Bec d'Andaine, après la renaturation en 2008 (CBNB, 2008).



Même mare du Bec d'Andaine en 2015 où sont apparus le Faux-roseau, la Prêle des marais et le Saule roux-cendré. (CBNB).

3.3.5. La gestion agricole et cynégétique

CHIFFRES CLÉS

3330 ha occupés par

234 locataires DONT

150 exploitants agricoles

85 particuliers ou double actifs

250 conventions conditionnent le bon déroulement de ce partenariat, 31 % ont été révisées en 2015

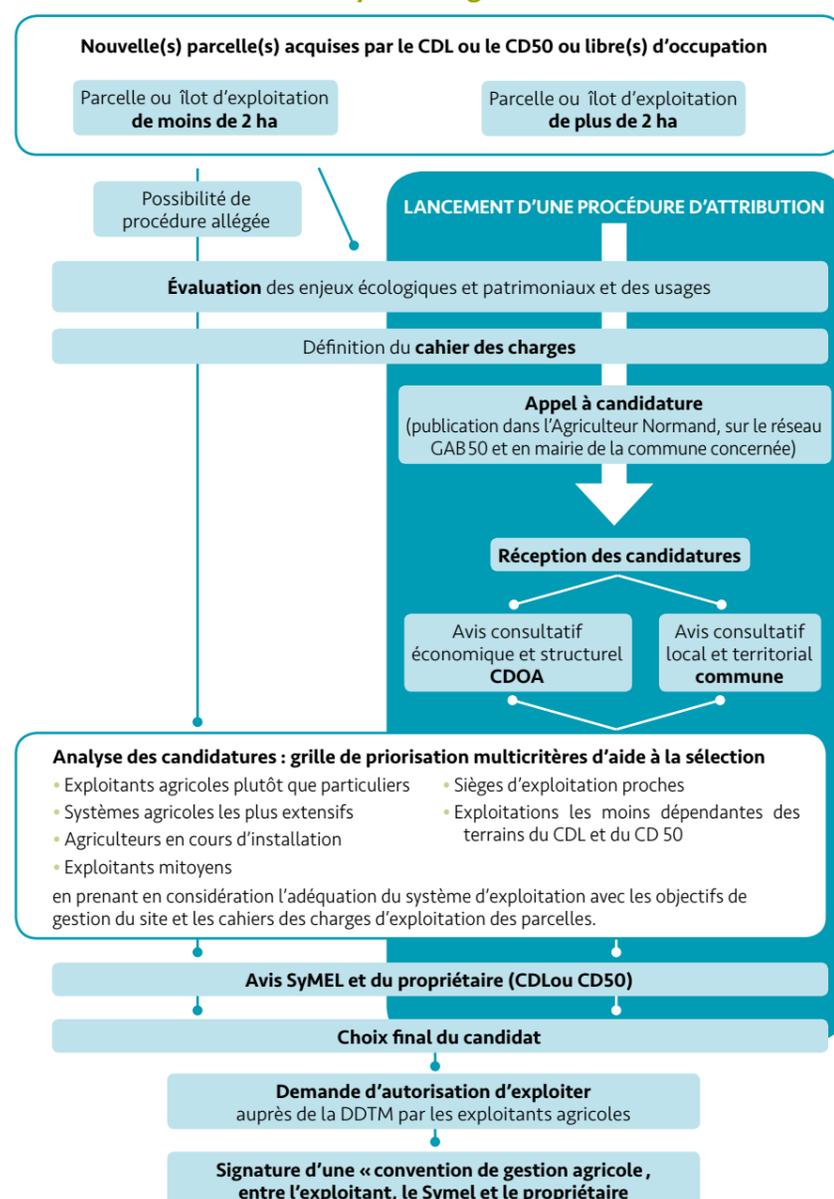
LA GESTION AGRICOLE

Pour atteindre son objectif de protection et de maintien des paysages et de la biodiversité littorale, le SyMEL a recours à l'agriculture pour entretenir les milieux ouverts et préserver leurs richesses spécifiques.

Des conventions d'usage agricole sont établies avec les exploitants agricoles, définissant des pratiques respectueuses des milieux et préservant les équilibres écologiques (dates de fauches tardives, chargements adaptés, fertilisation limitée ou absente).

Elles concernent des parcelles en prairies, marais, dunes, landes mais également des terres cultivées.

Procédure d'attribution des parcelles dont le SyMEL est gestionnaire



CD50 : conseil départemental de la Manche
CDL : Conservatoire du Littoral
GAB 50 : Groupement d'Agriculture Biologique de la Manche
CDOA : Commission Départementale d'Orientement de l'Agriculture
DDTM 50 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche

Procédures d'attributions 2015

• Plusieurs attributions sur la commune de Dragey-Ronthon

L'une concerne des parcelles en dunes, l'objectif est de maintenir le milieu en l'état actuel. Le partenariat avec un nouvel éleveur équin a donc pu être mis en œuvre.

Les autres procédures concernent des parcelles humides sur lesquelles l'exploitation doit se faire de façon fine et mesurée. L'attribution s'est tournée vers des éleveurs riverains et notamment vers un jeune agriculteur succédant à un exploitant de la commune.

• Une attribution sur la commune de Tourville-Sur-Sienne profitant à une jeune agricultrice reprenant une exploitation de production ovine. L'exploitation des parcelles a été réfléchi de façon concertée avec les herbus de la commune.

• Une attribution sur la commune d'Agon-Coutainville permettant à un exploitant agricole en élevage ovine de conforter sa production fourragère locale.

• Une attribution sur le domaine communal de Biville, avec un cahier des charges en adéquation avec le contrat Natura 2000 du Conservatoire du Littoral ayant permis la pose de clôtures pour accueillir des ovins. Le pâturage a pour objectif la réouverture du milieu.

• Une attribution sur la commune de Saint-Germain-des-Vaux de grande envergure. Un exploitant en place a cessé son activité. Une réflexion sur la préservation en fonction des enjeux, des contraintes d'exploitation et des exploitants riverains a été menée.

Projet agri-environnemental en Val de Saire

Dans un souci de préservation de l'espace littoral en adéquation avec les besoins des exploitants locataires des terrains du Conservatoire du littoral, et au vu du partenariat engagé depuis plusieurs années, un projet agri-environnemental a été initié en 2015 sur les dunes, marais et prairies du Val de Saire. Il s'agit de comparer les enjeux écologiques et paysagers des îlots avec les enjeux agricoles et économiques liés aux exploitations agricoles. L'objectif est d'obtenir un cahier des charges optimum, en concordance avec la préservation des espaces et le maintien de la rentabilité de l'exploitation. Ce projet a

vocation à être co-construit avec les agriculteurs locaux et leurs représentants ainsi que les acteurs compétents afin d'au mieux faire perdurer le partenariat engagé.

Ce projet sera mis en œuvre en 2016. Une réunion de lancement sera proposée aux exploitants concernés et s'en suivront des entretiens en bilatéral avec chacun d'eux. Les éléments issus des discussions et des objectifs agri-environnementaux visés pourront alimenter le Document Unique de Gestion en cours d'élaboration sur ce secteur.



Accueil des étudiants du master Eco-Caen

Depuis plusieurs années les étudiants du master Eco-Caen sont reçus par les agents du SyMEL afin d'évoquer les notions de préservation environnementale, de maintien des usages ou encore d'accueil du public.

Afin de mettre en pratique la théorie, les étudiants ont travaillé sur le massif dunaire des dunes de Saint Jean de la Rivière à Portbail au cours de leur année de formation 2014-2015.

Ils ont eu pour mission de réaliser un diagnostic agri-environnemental et de faire des propositions de gestion sur ce secteur. Le SyMEL s'appuiera utilement sur les éléments recueillis et abordés dans ce travail pour mettre en œuvre des opérations et remplir ses objectifs de gestion sur le site.

Pour l'année universitaire 2015-2016, les étudiants travaillent sur le site du Havre de Surville et le plateau des Guêts sur la commune des Moitiers d'Allonne. Ils ont là encore pour mission d'évaluer les enjeux écologiques et paysagers à court, moyen et long terme et de formuler des propositions de gestion.



Test de remise en pâturage et broyage de l'herbage de la vieille église sur le Cap de Carteret

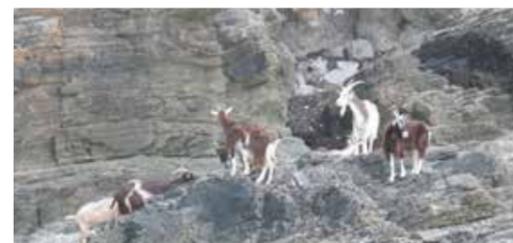
En dehors des travaux d'entretien courant (nettoyage des aires de stationnement, entretien et réparation des équipements...), il a été procédé en régie à un essai de remise en pâturage de l'herbage de la Vieille Eglise. Du fait du site classé lié à l'édifice religieux du XIIème siècle, les aménagements liés aux clôtures sont tous

démontables. Ils ont été posés en régie. Deux ânes d'un propriétaire résidant à Hatainville ont été installés sur le site durant trois semaines. Un broyage-exportation complémentaire de l'herbage été réalisé en septembre, les ânes pourraient être à nouveau installés au printemps prochain.



Différentes actions de préservation du Cap

Cette initiative a été très appréciée du public, et comme pour les chèvres à la falaise, les promeneurs ont été attristés de leur départ. Les chèvres mises à la falaise dès février ont été retirées en juin.



Gestion agropastorale : site des dunes de Lindbergh à Saint-Lô d'Ourville

L'affinage de la gestion agropastorale suit son cours au sein des terrains du Conservatoire du Littoral. Le troupeau de moutons d'une cinquantaine de tête s'est vu renforcé par le pâturage de chevaux, ânes et poneys permettant une meilleure action sur la végétation confirmant le retour du pâturage extensif ovin dans les mielles de Saint Lo d'Ourville.



LA GESTION CYNÉGÉTIQUE

Arrivée d'une nouvelle Technicienne chargée des suivis naturalistes et cynégétiques

Arrivée en novembre, Hélène Ménard accompagne les gardes pour mener des études scientifiques qui permettent de comprendre les sites et d'évaluer la gestion mise en œuvre. Elle assure également le suivi du partenariat avec le monde de la chasse et notamment les conventions de gestion cynégétique avec les sociétés de

chasse sur les sites gérés par le SyMEL. Un travail important est engagé pour actualiser les conventions avec les différentes sociétés de chasse sur les multiples sites gérés par le SyMEL.

Pour la joindre : helene.menard@manche.fr

En 2015, 3 conventions de chasse ont été renouvelées avec :

- La société de chasse de St-Pair-sur-Mer, sur le site de La mare de Bouillon, pour assurer la régulation de la population de sangliers et ainsi éviter des dégradations sur les prairies et terrains alentours ;
- La société de chasse de Vasteville et celle d'Héauville, sur le site des Dunes de Biville ;
- La société de chasse La Sauvagine, sur le site de la Pointe de la Loge.

Ces reconductions de convention pérennisent ainsi le partenariat engagé entre le SyMEL et les acteurs de la chasse pour assurer un équilibre entre la préservation de milieux naturels remarquables et la poursuite de la pratique de la chasse.



Le samedi 31 octobre a eu lieu le traditionnel chantier avec les chasseurs de Saint-Lo d'Ourville. Etaient programmés durant la matinée l'entretien des clôtures par débroussaillage, la fauche d'une zone humide et l'abattage de saules en vue de la création d'une mare.

Ce type de chantier permettant de restaurer ou d'entretenir les habitats naturels est une possibilité dont peuvent se saisir les sociétés de chasse signataires de conventions cynégétiques en vue de réduire voire en substitution au paiement de la redevance à verser en échange de l'autorisation de chasse donnée par le conservatoire sur ses propriétés.



Débroussaillage et abattage en vue d'une restauration de cette dépression humide

04 | La communication et la sensibilisation

DES SORTIES DÉCOUVERTE THÉMATIQUES EN FAVEUR DU PUBLIC LOCAL

Animations 2015

Dans la Hague, une randonnée de 23 km était organisée le dimanche 3 mai, à l'occasion des 40 ans du Conservatoire du littoral. La fréquentation a été moins importante que prévu (17 réservations et 9 personnes présentes) en raison de mauvaises conditions météorologiques, malgré un programme particulièrement complet :

- Découverte de l'action du Cdl sur la Pointe de la Hague et les falaises de Jobourg depuis 40ans
- Présentation des enjeux avec la découverte de la faune et de la flore et présentation des actions de gestion en faveur de l'accueil du public, de la préservation de la biodiversité et des paysages.

Sur le secteur de la côte des isles, comme chaque année, quelques sorties nature grand public ont été proposées par le SyMEL accueillant 152 participants.

Les journées du patrimoine 2015

Les 19 et 20 septembre se sont déroulées les journées du patrimoine 2015. Le SyMEL a participé à cet événement national sur trois sites : les dunes d'Hatainville, les falaises du Mur Blanc (commune de Gréville-Hague) et la Mare de Bouillon.

À Hatainville, il s'agissait d'une randonnée commentée dans le massif dunaire. Le garde y a abordé les aspects historiques et culturels des dunes en présentant les usages anciens tels le pâturage ou la récolte de plantes spécifiques. Ce fut l'occasion de faire le lien avec la gestion appliquée au site aujourd'hui. L'animation a rassemblé 40 participants.



© Mairie de Gréville-Hague

À Gréville-Hague, une conférence était organisée sur l'histoire de la batterie « Tourville ». Avec, dans un premier temps, une présentation en salle du projet de mise en place de cette batterie par la marine française entre 1938 et 1940 dans les falaises du mur Blanc, suivie ensuite d'une sortie sur le terrain. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette présentation qui fut l'opportunité de rappeler l'intérêt écologique principal du site que sont ses colonies de chauves-souris.



Extrait Ouest-France 22.09.2015

Sur la Mare de Bouillon, la journée du patrimoine a été choisie par les membres du comité de gestion pour organiser tout au long de la journée du 20 septembre des visites encadrées du site (3 groupes de 20 personnes).

Cette modalité permet un accès limité et régulé, seul compatible avec la nécessaire préservation de la quiétude du site et sa préservation.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET RÉALISATION DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Travail avec le RPI de la pointe de la Hague sur les mares

Un travail a été mené avec l'ensemble des classes du RPI Pointe de la Hague (des maternels au CM2) sur le thème des mares dans le cadre de leur projet pédagogique consacré à l'eau.

thèmes choisis par les classes : les différents types de mares, la vie des mares et les actions pour leur préservation.

Tout ce travail a été valorisé au travers de 4 panneaux réalisés par les enfants et disposés sur le site de Goury durant toute la période estivale.



L'ensemble des classes a fait une sortie terrain à la découverte des animaux et plantes des mares dans des parcelles appartenant au Conservatoire du littoral sur le site de Goury. Ensuite des interventions en classes ont permis de compléter les propos et d'approfondir selon les



Plaquette des landes de Vauville et balisage sentiers

Dans le cadre de la convention tripartite SyMEL/Conservatoire du littoral/Commune, 3 sentiers de randonnées ont été balisés pour la découverte des landes de Vauville. Ce balisage a été en grande partie fait sur deux jours, les 2 et 3 juin 2015 avec 4 jeunes en service volontaire européen avec l'association AVRIL. Ceci faisait partie d'un programme de 14 jours de chantiers prévus avec le SyMEL dans le cadre d'une convention avec AVRIL.



Une plaquette a été réalisée pour décrire ces trois parcours. Le contenu a été proposé par le SyMEL avant d'être validés par les différents partenaires. L'office du tourisme de la Hague s'est chargé de la conception graphique et de la reproduction de 1000 exemplaires distribués gratuitement pour une diffusion locale. La plaquette est effectivement disponible dans les points d'accueil de l'office du tourisme de la Hague ainsi qu'à la Mairie de Vauville.

Suivi de fréquentation des parkings de Jobourg

Dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement du site d'accueil du Nez de Voidries à Jobourg engagé avec le Conservatoire et la Commune, le SyMEL a réalisé un suivi du fonctionnement des parkings. Ce suivi consistait à comptabiliser sur quelques journées de fortes affluences

le nombre de voitures, campings cars et bus garés sur les différents parkings ainsi qu'un suivi photos permettant de mieux se rendre compte de l'impact paysager selon différents endroits.

Finalisation de l'acte 2 de l'interprétation des dunes d'Hatainville avec l'édition du second livret Signalétique des dunes d'Hatainville

Durant l'été, le balisage du sentier de la Mer de Sable a été engagé, il sera finalisé avec la fin du projet d'interprétation en 2016. En juillet, les éco volontaires européens (Italie, Espagne, Allemagne, France) de

l'association Avril ont participé au balisage et à la réfection des clôtures (nord et sud) et d'un platelage sur le site des dunes d'Hatainville.



LES REPORTAGES MÉDIATIQUES

France 3 Basse-Normandie dans les dunes d'Hatainville

En mars, France 3 Basse Normandie est venu tourner un reportage sur l'érosion des dunes. Le 25 mars la commune des Moitiers d'Allonne a engagé une réflexion à propos de

la préservation de sa cale avec une gestion douce des abords par fascinage.

Diffusion de l'émission des Racines et des Ailes

Silence ça pousse à la découverte des dunes d'Hatainville

En juillet et diffusée au mois d'août : Reportage sur les dunes et la flore pour l'émission « Silence ça pousse » avec Stéphane Marie et Noëlle Breham sous un temps

particulièrement irlandais...Un aperçu également des dunes d'Hatainville lors de la diffusion de l'émission des Racines et des ailes.



ACCUEIL DE DIFFÉRENTS PUBLICS

Accueil d'étudiants

- **Université de Limoges le 31 mars 2015 (Géo) :** découverte des falaises de Jobourg et des enjeux de gestion
- **Université Paris Est Créteil Val de Marne (Laurent Lespez) le 14 avril 2015 :** découverte des landes de Vauville et présentation des enjeux de gestion
- **Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, visites de sites** dans le secteur de La Hague **avec le Conservatoire du littoral le 20 avril 2015 :** sorties notamment entre Auderville et Jobourg. (problématique d'aménagement du Nez de Voidries (parkings, buvette, toilette), et déplacements sur les sites des dunes de Biville et Le Tourp
- **Agrocampus et les étudiants (spécialisation Génie de l'Environnement) de Rennes** au Bois d'Ardennes à Ducey avec l'intervention du garde Rodolphe BION pour une sortie dans l'Espace Naturel Sensible (ENS), propriété du Département. Cette sortie annuelle a pour objectif une présentation du site (Biodiversité, habitats, études...) et d'exposer le plan d'aménagement aux futurs ingénieurs.



- **Les étudiants du lycée agricole de Sées, des universités de Caen, Rouen, Montpellier, et Jussieu-Paris VII,** seront passés en 2015 dans les dunes d'Hatainville.

LE STAGE RÉGIONAL DES GARDES

Les 18 et 19 septembre, a été organisé sur les sites du SyMEL, le stage régional des agents affectés à la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral :

- La première journée avec un temps de réunion de travail, puis de visite et de réflexions sur le site de la Lande du Camp, lieu spécifique qui traduit une évolution plus ou moins récente tant spontanée que consécutive aux travaux de gestion

- La seconde journée au sein du massif dunaire d'Hatainville pour un travail de réflexion (perception du site, des paysages, des habitats, travaux réalisés, orientations de gestion) au cours de laquelle sont notamment intervenus les élus des Moitiers d'Allonne et les présidents de la Société de Chasse communale.



Intervention des élus des Moitiers d'Allonne lors du stage régional Gardes 2015 à Hatainville



LES 40 ANS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LA MANCHE



Extrait La Presse de la Manche 30/06/2015



Extrait La Manche Libre 03/10/2015

Les 40 ans du Conservatoire du littoral ont fait l'objet au cours de l'année 2015 de plusieurs événements ou manifestations sur les sites dont le SyMEL est le gestionnaire.

Parmi elles, le vernissage le 27 juin 2015 d'une exposition au Manoir du Tourp en 40 photos, vues du ciel, réalisées par Frédéric Larrey, tirées sur grand format et mettant en

valeur des sites du conservatoire. Cette exposition a été revalorisée avec des retirages supplémentaires autour des services de la Communauté de communes du Val de Saire.

En septembre, une présentation de l'action du Conservatoire du littoral en faveur de l'agriculture était couplée à une fête gastronomique « 40 ans de saveurs littorales » au site de la Pointe d'Agon pour la Manche.



Extrait Ouest France 20/10/2015

UN CLIN D'ŒIL À LA GRANDE BOUCLE AU BEC D'ANDAINE, SOUS L'ŒIL DU GARDE

Le mardi 16 juin 2015, près d'un millier de collégiens du sud-manche se sont donné rendez-vous dans la Baie du Mont Saint Michel, au Bec d'Andaine, habillés en jaune. Cet afflux massif et coloré de jeunes manchois a été organisé pour rendre possible une photographie, par drone, d'un maillot jaune géant avec en fond le Mont-Saint-Michel... Un clin d'œil au grand départ de la Grande boucle dans la Manche et qui sera une belle occasion de voir ou re-découvrir la beauté de notre rivage et des sites gérés par le SyMEL.

Cette manifestation a été accompagnée par le garde du secteur pour préparer la venue et canaliser nos jeunes collégiens et faire en sorte que le clin d'œil au Tour de France soit aussi l'occasion de sensibilisation des plus jeunes à la fragilité des milieux littoraux.



© Maillot Jaune PHB et Compagnie - François Monier

JOURNÉE RENCONTRE ONCFS/SYMEL À LESSAY

Le 12 octobre 2015, les agents du SyMEL et leurs homologues de la brigade départementale de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) se sont rencontrés à Lessay en présence d'Antoine Derieux, délégué interrégional adjoint pour le Nord-ouest de la France et de la cellule d'assistance technique régionale.

Les évolutions du statut des gardes du littoral et l'opportunité de présenter les nouveaux personnels des structures, justifiaient cette journée.

Après une présentation conjointe des structures et des missions, les agents présents autour de la table (25 au total pour les deux structures) ont présenté leur manière de travailler en commun, qui diffère en fonction des secteurs des gardes du littoral.

Les principales infractions relevées sur les terrains du Conservatoire du Littoral sont liées à la circulation des véhicules terrestres à moteur en espaces naturels, à la chasse ou encore à la protection des espèces et habitats.

Si tous les gardes du littoral sont commissionnés et assermentés sur les terrains du conservatoire du littoral pour relever ces infractions, il apparaît dans les faits qu'ils font appel aux agents de l'ONCFS ou un autre corps de police (gendarmerie, ONEMA, affaires maritimes...).

Les gardes du littoral de Chausey mettent, par ailleurs, à disposition leurs moyens nautiques lors des tournées communes sur l'archipel. Il arrive également que certains agents soient consultés à des fins de détermination d'espèces ou d'habitats. Les personnes ressources sont bien identifiées pour les deux structures.

La pratique de l'interpellation :

Après la matinée en salle l'ensemble des personnels se sont rendus sur la Lande du Camp afin de continuer la journée par des exercices de pratique de l'interpellation.

Les personnels se sont prêtés à des mises en situation, les uns jouant l'usager et les autres les contrôleurs, pour appréhender différentes situations et les postures à adopter.

A ce titre, le délégué interrégional adjoint de l'ONCFS a rappelé que ses agents, pourtant armés, n'interviennent jamais à moins de deux. Par conséquent, il convient pour les gardes du Littoral d'être prudent, le port de l'uniforme ne fait pas tout !!



Des mises en situation des agents lors de la journée d'échanges SyMEL/ONCFS

LES CHANTIERS NATURE ET PÉDAGOGIQUES

Le SyMEL enregistre pour la période de l'automne-hiver-printemps 2014-2015, un total de 19 chantiers pédagogiques (dont 2 « en régie »).

Ce sont 378 élèves/étudiants accompagnés de leurs encadrants (au nombre de 40), soit plus de **400 personnes** qui ont été accueillies sur les sites du SyMEL dans la Manche.

Ils proviennent de différents établissements et structures : lycées agricoles (Coutances, Sées, Vire,...), d'un Collège (Argenteuil), CFA, Maisons Familiales Rurales, IME, IDRIS,

ITEP, Unités Scouts de la Manche de la région Basse-Normandie.

Ces opérations s'effectuent pour la plupart dans le cadre d'un partenariat qui s'affirme au fil des années entre le SyMEL et ces différents établissements. Elles ont en premier lieu une vocation pédagogique, et ont pour objet la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien du patrimoine en gestion. Parmi les thématiques développées, citons : l'accueil du public, la restauration des milieux naturels (ex : la dune...), la gestion agropastorale, les travaux de reconquête paysagère, ainsi que quelques « ateliers » en milieu forestier.



Au Cap du Rozel :

chantier de restauration des murets du cap par des étudiants du Lycée de Coutances

Le Cap du Rozel continue de nous livrer son histoire archéologique. De nouvelles séries d'empreintes humaines tout à fait exceptionnelles ont encore été découvertes par l'équipe du Service Régional d'Archéologie piloté par Dominique Cliquet et son équipe.

Le sable issu du terrassement de la dune éémienne du pleistocène est à nouveau peu à peu colonisé par une végétation spontanée. A la fin du chantier de fouilles, la remise en état du site sera à suivre avec attention au niveau de la recolonisation des espèces végétales qui

peuvent présenter un grand intérêt dès les stades pionniers.

Le 27 janvier les BTS Aménagement paysagers du lycée de Coutances sont venus sur le Cap réaliser un chantier de restauration des murets du cap. Débroussaillage, dégagement et reconstruction de murets ont été effectués. Le premier panneau du Conservatoire du Littoral a également été posé sur le site. Le Conservatoire est aujourd'hui propriétaire de la partie sud du Cap sur 7 hectares.

Dans les dunes d'Hatainville :

chantier de nettoyage de macro-déchets avec des Collégiens d'Argenteuil

Le 21 mai, les gardes du SyMEL ont accueilli un groupe de collégiens en SEGPA de la ville d'Argenteuil en banlieue parisienne. Beaucoup d'entre eux découvraient la mer pour la première fois. Au cours de la journée, les jeunes répartis en demi-groupe ont alterné entre découverte du patrimoine naturel des dunes et chantier de nettoyage des nombreux macro-déchets qui viennent s'accumuler.

Mobilisation éco-volontaires pour ces collégiens d'Argenteuil ... quand les dunes d'Hatainville deviennent un formidable outil pédagogique



Entretien et création de mare : partenariat Conservatoire du littoral/SyMEL/Lycée de Sées

Du 28 septembre au 2 octobre, les étudiants du BTS Gestion des Espaces Naturels du Lycée de Sées sont intervenus durant une semaine avec l'entretien et la création d'une mare sur le site des dunes d'Hatainville sur la dépression humide n°31 (interventions précédentes en 2004 et 2005).

Une soirée grand public avec un verre de l'amitié a été organisée pour la restitution du travail d'enquête mené par les étudiants sur le site durant les années 2013-2014. Ces enquêtes révèlent une hausse de la fréquentation des dunes.



Comme chaque année l'accueil des étudiants BTS GPN de Sées donne lieu à des échanges enrichissants comme ici avec le Conservatoire Botanique.



CONVENTION ENTRE LE « GROUPE D'ÉTUDES DES INVERTÉBRÉS ARMORICAINS » (GRETIA), LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL, LE SYMEL : SUIVIS À LA MARE DE BOUILLON



Un partenariat avec le GRETIA a été effectué avec le Conservatoire et le SyMEL par convention de collaboration signée en 2015 pour le suivi des invertébrés sur le site de la mare de Bouillon. L'objectif est de développer les connaissances sur les invertébrés, notamment sous leurs aspects écologiques et leur application à la préservation de la biodiversité et à la gestion du site de la mare de Bouillon. Pour exemple 160 Macrohétérocères « papillons » sont ainsi connus sur le site.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL / SYMEL POUR L'ÎLE TATIHOU : TAXE BARNIER SUR LES PASSAGERS MARITIMES

La convention entre le Conservatoire du Littoral et le SyMEL relative la gestion des produits de la taxe Barnier perçus sur les passagers maritimes a été renouvelée pour 6 ans jusqu'au 31 décembre 2019.

Cette convention détermine les conditions d'utilisation des encaissements perçus par le Conservatoire du Littoral au titre de cette taxe et de son reversement à son gestionnaire le SyMEL, aux fins de préservation et d'entretien du site, propriété du Conservatoire du littoral,

PARTENARIAT ENTRE LE SYMEL ET LA COMMUNE DE SIOUVILLE-HAGUE : CONSEILS TECHNIQUES AU PRÉLÈVEMENT/REPLANTATION D'OYATS

En novembre 2015, la commune de Siouville-Hague a reconstitué sur son littoral une dune de sable d'une longueur de 100m dans le but de protéger son centre de rééducation fonctionnelle contre le risque d'immersion marine.

La mairie de Siouville-Hague a ensuite sollicité le SyMEL pour avoir des conseils techniques au sujet de la stabilisation du sable contre l'érosion éolienne. Un partenariat s'est alors créé pour planter la dune avec des

végétaux (oyats) prélevés sur le site proche des dunes de Biville.

Les travaux ont été réalisés en décembre dans le cadre de 2 chantiers bénévoles qui ont réunis plus de 200 personnes (scolaires, membres de l'école de surf de Siouville-Hague et particuliers) encadrés par les agents du SyMEL et de la commune de Siouville-Hague.



CONVENTION SyMEL/DDTM : OCCUPATION DU SÉMAPHORE ET TOURNÉES SURVEILLANCE SUR L'ARCHIPEL DE CHAUSEY

Le SyMEL a signé avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) une convention renouvelée annuellement pour l'occupation du sémaphore de l'archipel de Chausey, propriété du Conservatoire du littoral, géré par le SyMEL.

Dans le cadre des missions de surveillance qui leur sont affectées pour l'archipel de Chausey, aussi bien à terre que sur la partie affectée (DPM), les gardes du littoral, peuvent se faire accompagner de différents services parmi lesquels : les services de la DDTM. Amenés à séjourner quelques jours consécutifs sur l'île, le sémaphore de Chausey est mis à disposition pour leur hébergement.

06 | Les grands projets thématiques

LE PROJET EUROPÉEN TRANSFRONTALIER « LITTORAUX ET CHANGEMENTS CÔTIERS – LICCO INTERREG IVA »

Le littoral mis en lumière dans le Val de Saire

En partenariat avec la Communauté de Communes du canton de Saint-Pierre-Eglise, le conservatoire du littoral et le SyMEL ont organisé un programme de manifestations afin de communiquer sur les projets concernant le littoral.

D'octobre 2015 à janvier 2016, 40 photos prises du ciel par Frédéric Larrey concernant les sites du Conservatoire du littoral, ont fait l'objet d'une exposition pour fêter les 40 ans de l'établissement et son action de préservation des espaces naturels littoraux en partenariat avec les collectivités locales. Les littoraux de Normandie, de la Manche et du Val de Saire étaient ainsi présentés sur de grands panneaux installés sur les pelouses de la communauté de communes.

Sur la même période et dans la suite du projet LiCCo « littoraux et changement côtier » sur l'adaptation du territoire au changement côtier, un cycle de 4 conférences a été proposé pour échanger avec le public sur l'avenir du territoire et de ses usages, exposés au recul du trait de côte. A l'image des ateliers réalisés avec les élus dans le projet européen, 3 thèmes ont été présentés : l'histoire lointaine, les évolutions récentes du trait de côte et le diagnostic du territoire. Les perspectives à long et moyens termes pour le littoral du Val de Saire ont été développées dans une table ronde avec les élus locaux, le Conservatoire et la participation du public qui a clôturé le cycle.



A l'occasion de ces événements, le SyMEL s'est illustré sur un kakémono.

La presse, un affichage local et une diffusion de flyers ont permis une large communication. Ces manifestations ont donc connu un grand succès, tant à l'exposition qu'aux conférences qui ont rassemblé une cinquantaine de personnes chacune.

Un compte-rendu des conférences est mis en ligne sur le site internet de la Communauté de commune du canton de Saint-Pierre-Eglise : www.cc-saint-pierre-eglise.fr

SyMEL LA MANCHE
Préserver et protéger

- Entretien, restaurer et expérimenter**
pour favoriser la biodiversité
- Surveiller**
pour protéger
- Communiquer**
pour expliquer et sensibiliser
- Suivre**
pour mieux comprendre et adapter la gestion

Gestionnaire de 10 000 ha (dont 5 000 ha sur l'archipel de Chausey), propriétés (ou sous servitude de protection) du Conservatoire du Littoral et du Département de la Manche, le SyMEL œuvre à la préservation et gestion des paysages et des milieux naturels littoraux

Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche
Maison du Département
50008 Saint-Lô cedex
02 33 05 98 83
symel@manche.fr
www.symel.fr

LE PROJET HEIMA (HABITATS ESPÈCES ET INTERACTIONS MARINES)

Le programme HEIMA (Habitats, Espèces et Interactions Marines), porté conjointement par le SyMEL et le Conservatoire du Littoral, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Fondation

d'entreprise Total a pour objectif l'acquisition de connaissances pour assurer une gestion durable de l'archipel de Chausey.

Exposition photographique dans les douves du Fort :

Entre juillet et septembre dernier, six photographies en format 2mx3m d'espèces et habitats étudiés dans le cadre du programme HEIMA ont été exposées dans les douves du fort à Chausey spécialement aménagées pour l'ouverture au public. Ces illustrations, dont l'auteur est

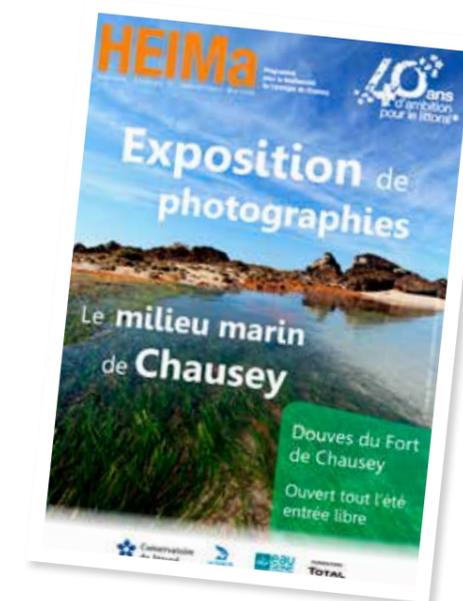
Thomas Abiven, garde du littoral à Chausey entre 2006 et 2010, avaient pour but de sensibiliser visiteurs et habitants de la Grande Ile à la diversité des espèces et habitats observés sur l'archipel.



Cette initiative a été saluée par les nombreux visiteurs qui se sont rendus dans les douves pour découvrir ces clichés exceptionnels ainsi que l'espace hors du commun dans lequel ils ont été exposés.

de divers supports : panneaux de sensibilisation, parcours de découverte numérique Kit M (développé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Manche, la mairie de Granville et Manche Numérique), un atlas cartographique, un site internet dédié au programme participatif Marin'Obs et un kit de découverte pédagogique à l'intention des plus jeunes.

Cette exposition s'inscrit dans une plus vaste opération de valorisation et de communication du programme HEIMA, actuellement en cours d'élaboration. Le public pourra ainsi prochainement profiter des connaissances acquises dans le cadre du programme HEIMA au travers



Les herbiers de phanérogames marines

Des prélèvements de faune et de sédiments ont été effectués en juin par le GEMEL-Normandie. Ces échantillons, ainsi que les paramètres spécifiques aux herbiers (taille des feuilles par exemple), vont permettre

de caractériser la stabilité et la richesse spécifique des herbiers en fonction de leur niveau de fragmentation. Les résultats des analyses devraient être disponibles au printemps 2016.



Le stage MarinOBS 2015

Les 11 et 12 juillet dernier, le SyMEL a accueilli une vingtaine de plongeurs des clubs de Caen, Avranches, Coutances et Granville. Accompagnés des deux plongeurs du SyMEL, les participants ont pu effectuer le premier suivi d'une longue série attendue sur les sites de Longue-Ile Sud-Est et la Conchée. 14 fiches espèces et 4 fiches habitats ont d'ores-et-déjà été transmises au SyMEL qui intégrera les données dans un outil de bancarisation de ce programme de sciences participatives sur le web, en cours de développement

Suivi des homards et autres crustacés

La cinquième campagne de capture de crustacés a eu lieu en juin dans le Sound exclusivement compte tenu des conditions météorologiques peu favorables. Le nombre total d'individus capturés est aujourd'hui porté à 5 248 individus toutes espèces confondues dont 3 522 homards. Les premières analyses effectuées par l'IFREMER montrent que les îles et cailloux de Chausey forment un habitat favorable au développement du homard. Dans le cantonnement ou en dehors, le homard est l'espèce dominante. Elle représente 85% des captures dans la zone protégée et 43% en dehors. Les homards capturés forment une population qui domine en nombre les autres espèces de la communauté des crustacés. L'étude du cantonnement met en évidence une colonisation de l'espace protégé par le homard.

Les autres volets de ce module n'auront malheureusement pas pu apporter les compléments d'études attendus sur les juvéniles. Le relevage des derniers collecteurs en août n'a pas permis à l'équipe du SyMEL de conclure sur cette manipulation, répétée par l'IFREMER à Paimpol.

Toutefois, l'IFREMER estime que la combinaison des petites tailles de homard observées (âge moyen situé entre 3 et 4 ans) et de l'abondance stable ces dernières années montre qu'il existe un recrutement annuel important de juvéniles.

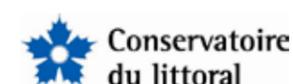


Les chartes, outils de développement durable des activités récréatives

Conçues comme des outils de gestion durable, les chartes inscrivent des engagements pérennes de la part d'utilisateurs en vue d'adapter les pratiques et comportements afin de réduire les pressions éventuelles exercées sur un site. Réciproquement, le gestionnaire du site s'engage à fournir les informations nécessaires à la pratique responsable de l'activité, notamment en vue de valoriser cette dernière.

Mis en oeuvre depuis 2009 auprès du Comité Régional de Kayak, qui bénéficie d'une session annuelle de formation de ses membres encadrants, cet outil est aujourd'hui proposé aux plongeurs et plaisanciers, et co-construit avec les membres des groupes de travail associés.

La charte MarinOBS a ainsi été transmise à l'ensemble des clubs partenaires. Vous pourrez prochainement en consulter la liste sur le site du SyMEL.



Code de bonne conduite 2010 du kayakiste dans l'archipel de Chausey

Même s'il est très bien intentionné, le kayakiste peut à son insu générer de graves changements qui auront un impact important sur l'environnement. Le classement de la totalité de l'archipel de Chausey en réserve de chasse et de faune sauvage implique le respect d'un règlement et d'un code d'éthique particulier.

Observation de la faune

La faune, si elle est observée de trop près, est dérangée dans ses habitudes. Des dérangements répétés perturbent les animaux, les obligeant à s'éloigner de leur habitat. Ils créent un stress auquel sont particulièrement sensibles les oiseaux en train de couvrir ainsi que les jeunes. A moyen terme, cette situation peut les amener à abandonner de rares habitats favorables.

D'une façon générale, évitez les éclats de voix ainsi que les regroupements bruyants. Sachez reconnaître les signes de dérangement de la faune : envols, cris, simulations d'attaque pour les oiseaux, mise à l'eau pour les phoques, sauts désordonnés pour les dauphins. Eloignez-vous rapidement si vous détectez des signes de nervosité ou de panique chez les animaux observés.

N'oubliez jamais que le kayak de mer se déplace sans bruit, ce que les animaux peuvent interpréter comme le signe d'un prédateur.

Si vous observez des phoques ou dauphins, vous ne devez jamais les poursuivre ou les rechercher pour observation. Si par hasard vous en rencontrez, ne les approchez pas. Contournez-les s'ils ne se déplacent pas ou poursuivez calmement votre route s'ils sont en mouvement.

En outre, évitez les abords des îlots des Guernesais du 1^{er} avril au 31 juillet, car les sternes, espèces extrêmement sensibles au dérangement, utilisent ce secteur pour y nicher. Un arrêté préfectoral y interdit le mouillage des navires de plaisance durant cette période.





SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2015

Participants à la rédaction

Saïd EL MANKOUCH, Fabrice BOSCA, Martine BIRAIS, Chantal DESREE, William ARDLEY, Rodolphe BION, Christelle BONNISSENT, Michel DAVID, Ludivine GABET, Arnaud GUIGNY, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Bénédicte GUILLOTTE, Christian LECONTE, Pauline MALTERRE, Hélène MENARD, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Pierre SCOLAN

Conception

Agence Nouveau Regard - Caen
Imprimerie du conseil
départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique